



Pension alimentaire à verser à mon père

Par **soso**, le **30/04/2009** à **12:00**

Bonjour,

Nous sommes 3 soeurs et nous nous inquiétons de l'avenir de notre père.

Il a depuis, quelques années, un dossier de surendettement, travaille actuellement mais n'a pas de salaire fixe mensuel (commercial). Ses ressources sont minimes, et a beaucoup de difficultés à régler ses charges fixes.

Ma question est : sommes nous dans l'obligation de lui verser une pension alimentaire? Lui seul peut faire cette demande, s'il le veut? Comment cela se passe t-il? Sachant, que nous avons nous aussi des charges fixes (loyers, pret...), nous ne pouvons l'aider.

De plus, le jour où malheureusement, il décèdera, serons nous aussi obligées d'accepter son héritage, qui n'en n'est pas un puisqu'il n'a que des dettes, et serons nous dans l'obligation de régler ses dettes ?

Merci beaucoup, nous attendons très rapidement une réponse de votre part.